

peines portées par les derniers Placards, & comme elles avoient auffi encouru l'excommunication, elles furent conduites le lendemain des Fêtes de Noël, fous le Portique du *Vatican*, où S. S. leur donna l'absolution. Après quoi ceux qui avoient distribué lefdits Billets, furent condamnés au foïer, & ceux qui les avoient reçus, aux Galeres pour cinq ans. Le Pere Gotti Dominicain, & l'un de ceux que S. S. se propofoit d'élever au Cardinalat, a envoyé au St. Pere la renonciation au Chapeau, s'excufant de l'accepter fur fon âge avancé & les infirmités. Mr. Fini a été dangereufement malade d'une retention d'urine; ce qui a, dit-on, fait differer la promotion qui devoit fe faire dans le Confiftoire du 22., & à laquelle ce Prélat devoit avoir part. Ce fera, dit on, le Pere Sillieri, Maître du Sacré Palais, qui remplacera le Pere Gotti. Le 28. l'Electeur de *Cologne* s'étant rendu au *Vatican*, prit congé, & reçut la benediction du St. Pere. Le foir S. A. S. E. alla avec la Grande Princeffe de *Tofcane*, voir la premiere representation d'un Opera dans le Theatre d'*Aliberti*, & le lendemain L. A. en virent une autre dans le Theatre de *Capranica*. En fortant, l'Electeur accompagna la Grande Princeffe jufqu'au Palais *Medicis*, où elle étoit logée, & où il prit congé d'elle; & le 30. au matin S. A. E. partit en poftte pour *Lorette*, d'où elle eft retournée en *Allemagne* par *Venife*. La Grande Princeffe qui étoit fort touchée de ce départ, alla dîner ce jour-là chez les Religieufes de *Regina Cœli*, pour fe confoler avec elles. Le 26. le Pape conféra les Ordres à 140. perfonnes. Le 31. le neveu du Cardinal Lercari partit pour aller porter à *Lisbonne* la Barette au nouveau Cardinal de la Motta.

III. Le premier Janvier S. S. accompagnée du Sacré College, tint Chapelle publique, où le